

Les trois médecins experts nommés par la justice pour examiner Vincent Lambert se désistent

Article rédigé par *Le salon Beige*, le 15 juin 2018

Source [Le Salon Beige] Ils devaient réaliser un *"tableau clinique"* de Vincent Lambert, mais les avocats des parents avaient demandé leur révocation, estimant qu'ils n'étaient pas compétents dans ce domaine médical. Les trois médecins nommés par le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne [se sont désistés](#), constatant la trop grande pression qui pesait sur eux. Il faut dire qu'ils avaient droit de vie ou de mort sur Vincent Lambert...

Ils écrivent :

"Le collège d'experts ne peut que prendre acte qu'il n'a pas la stature pour résister à ces tentatives de manipulation et aux critiques diverses".

Ils estiment n'avoir *"aucun moyen de mettre de l'ordre dans cette procédure d'expertise"*, et *"d'affirmer une autorité qui mettrait au pas ceux qui manient opprobre et dénigrement ou fausses vérités"*.

Le président du tribunal administratif a accepté leur demande de désistement.

Les avocats des parents se réjouissent.

"C'est exactement ce que réclament depuis des semaines les parents, frère et soeur de Vincent, qui attendent des nouveaux experts à nommer compétence et rigueur".

En attendant la nomination du prochain collège de médecins, une nouvelle audience sur *"les modalités de l'expertise"* se tiendra mercredi 20 juin au tribunal administratif.